

Conseil d'école du 24/02/2014 ***École Primaire publique de l'Yser (St-Lô)***

Invités : Mmes TOURNIERE, MARIN-PASCHKE, GODEY, LYAOUANC, BERTRAND, BAUDLOT, MM LAKKIS, GAUTIER (Représentants titulaires des Parents d'élèves) / Mmes GUEUDELLOT, CROSVILLE, VENGEON, M LEFEVRE (Représentants suppléants des Parents d'élèves) / M DIGARD (Maire de la Ville de Saint-Lô) / Mme DENIER D'APRIGNY (Adjointe au Maire chargée de l'éducation de la Ville de Saint-Lô) / Mme LOYER (IEN de la circonscription de Saint-Lô III) / Mme FOSSEY (DDEN) / Mme MANSON (Psychologue scolaire, membre du RASED) / M DOUAT (Directeur) / Mmes LESERF, QUESNEL, FILLATRE, LAUNAY, ACHEEN, BEUZIT-LOZACH, DUDOUIT, LIEGARD BOURDEVERRE, GAZENGEL, THIEURMEL, M PILORGE, GUERIN (Professeurs des Écoles) / Mmes SAVARY, YON (Personnels de la Ville de Saint-Lô, à titre consultatif)

Absents excusés Mme LOYER Inspectrice de l'Education Nationale, M DIGARD Maire, Mme MANSON, VENGEON, Mmes BOURDEVERRE, THIEURMEL, LESERF, M PILORGE

Début à 18h10

Mme BEUZIT-LOZACH élue secrétaire de séance à l'unanimité

I. Sécurité des locaux :

1 PPMS :

a) *Mise à jour effectuée :*

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté, finalisé l'an dernier a été remis à jour en fonction des conseils donnés par les observateurs lors du 1^{er} test en Novembre 2012. Il a été modifié très légèrement depuis la rentrée 2013 en tenant compte principalement des changements de personnels.

b) *Test :*

Un test doit être réalisé tous les ans pour vérifier tel ou tel point précis (moins complet que le test initial). Cela a été le cas le 24/02/2014 à 11h10. Il a été concluant. L'objectif était double : repérer que la mise en route et la communication se mettaient bien en place ; réexpliquer aux élèves l'objet de ce test.

Il faudra réfléchir à la place du personnel de service dans le dispositif.

2 Alerte incendie :

a) *Test :*

Réalisé le 7 Novembre 2013. Tout s'est déroulé très rapidement (sorties et appels effectués en 2 minutes maximum). La porte coupe-feu ne se ferme toujours pas totalement automatiquement.

Un prochain test est prévu dans les semaines à venir.

3 DUER :

a) *Descriptif :*

Le DUER est le Document Unique d'Evaluation des Risques. L'élaboration de ce document vise deux objectifs :

- Avoir une approche aussi exhaustive que possible des problèmes d'hygiène et de sécurité qui doivent être débattus dans le cadre des commissions d'hygiène et de sécurité d'une part, et qui doit constituer une base de concertation avec les collectivités locales de rattachement.

- Permettre de détecter au sein de l'école les situations spécifiques pouvant être à l'origine de danger susceptibles d'affecter la santé et la sécurité des usagers de l'école.

b) *Etat des lieux :*

Dans notre établissement, le DUER actuel n'existe que dans une version simplifiée. Au vu des problèmes de locaux évoqués ci-après, M Douat a demandé l'avis expert du Conseiller Pédagogique de la circonscription chargé de ce dossier puis envoyé un courrier (daté du 5 Décembre) à M le Maire afin de solliciter la mise en place d'un groupe de travail sur la mise à jour du DUER de l'école. En effet, comme s'est justement préconisé, un tel document doit être rempli conjointement entre les usagers de l'établissement et les services techniques compétents de la commune.

Il n'y a pour l'instant pas de calendrier et de modalités de travail de fixé. Les élèves et les parents étant aussi des usagers de l'établissement, des parents d'élèves souhaitent-ils participer au groupe de travail ou préfèrent-ils être tenus au courant de l'avancée du dossier ?

Mme Gueudelot se propose d'y participer.

c) *Problèmes de locaux :*

L'établissement montre actuellement de nombreux dysfonctionnements. Interrogé par M Douat à ce sujet, M le Maire par l'intermédiaire du conseil municipal et en appui sur l'avis expert des services techniques a garanti par écrit la non dangerosité des locaux.

Il n'empêche que la situation est problématique et que des travaux sont dorés et déjà prévus pour les vacances d'hiver (réfection de la toiture du bâtiment élémentaire). Nous espérons que l'électricité sera revue à ce moment-là puisque les combles deviendront plus facilement accessibles.

En effet, les fuites d'eau, les divers problèmes électriques et le chauffage insuffisant (il serait bon de retirer les nouveaux thermostats) dans certaines pièces rendent les conditions de travail des usagers bien délicates.

II. Projets pédagogiques :

1 Activités et sorties prévues :

a) *Activités :*

Un projet pédagogique avec une dumiste (détenteur du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant) est presque finalisé (il nous manque le retour officiel de Mme Loyer, IEN, suite à nos derniers envois). Il se déroulera comme suit :

- travail conjoint entre la dumiste, Laure Mellet, de l'école de musique et les enseignants au sein des classes afin de préparer des spectacles de fin d'année.

- spectacle des élèves de l'élémentaire le 27 Mai 2014 au Normandy avec les élèves de Raymond Brûlé et des élèves de l'école de musique chargés de l'accompagnement.

- chorale de fin d'année (27 Juin) où le travail des maternelles sera rajouté.

Un projet pédagogique avec un intervenant Brevet d'Etat est envisagé en tennis. Il concernerait les 2 classes de MS-GS. Il est complètement rédigé mais nous rencontrons actuellement des difficultés pour organiser le transport des élèves puisque notre quota, mis à disposition par la ville, est atteint. Que faire ? Réaliser la quasi totalité des séances à l'école ? Obtenir quelques transports supplémentaires de la Mairie ? Trouver un autre moyen de financement ? Mme D'Aprigny va négocier quelques trajets (besoin de 6 trajets pour le projet tennis).

Une intervention du Lycée de Thère est prévue avec les élèves de CP sur le thème des déchets. Mme Fillâtre rencontre les étudiants mercredi.

Une autre est prévue avec La Ligue contre le cancer avec les classes de cycle 3 dans le cadre d'un protocole de prévention réalisé nationalement (TALIS) (avril et mai).

Une intervention du Lycée de Thère avec les classes de CE1 et CE2 sur le thème de la ferme a eu lieu le 2 Décembre.

b) *Sorties :*

Des sorties ont eu lieu pour toutes les classes au théâtre ou au cinéma : Le mythe de Thésée, Clap, Comme endormir, Les canards de papier, Ti Noof, Le chat botté et Cendrillon.

D'autres sont prévues pour les semaines à venir : Ma famille, Le rêve d'Ariane, Pinocchio.

La classe de CP est allée au verger du Musée du Bois Jugan le 8 Novembre pour la récolte des pommes.

Le tournoi de basket a finalisé le projet EPS avec l'intervenant basket les 12 et 13 décembre.

Il ne faut pas hésiter à aller sur le site de l'école pour voir les articles et les photos qui illustrent tout cela.

Un travail à la bibliothèque aura lieu pour 2 ou 3 (si désistement d'autres écoles) classes de maternelles.

Un autre est prévu au musée de St-Lô en lien avec l'enseignante chargée de cela pour les 2 classes de MS-GS.

Différentes classes sont inscrites à des rencontres sportives et artistiques : sécurité piéton, course longue, athlétisme, natation, enfant cycliste, danse.

Les CM1 et CM2 participeront au concours Kangourou le jeudi 20 mars.

Les classes de CE1 et CE2 iront 4 jours à Tatihou en classe transplantée du 17 au 20 juin. Une réunion de présentation a déjà été réalisée avec les parents d'élèves concernés. Les enfants

travailleront sur des aspects biologiques et historiques. Une dizaine de jours avant le départ, une réunion de préparation matérielle aura lieu. Ne pas hésiter à contacter l'école pour toute demande d'aide financière. Ce point ne doit pas empêcher un enfant de participer à la sortie. Il y a par exemple moyen de faire une demande au CCAS.

Les classes de CM1 et CM2 iront 2 jours à Bayeux en classe transplantée aussi les 19 et 20 juin. Les élèves visiteront le vieux Bayeux et la Tapisserie. Après une nuit à Asnelles, les élèves iront au Musée d'Arromanche. Une réunion sera organisée prochainement. Il y aurait besoin d'accompagnateurs supplémentaires.

2 Projet d'école :

a) Évolutions notables :

Axe 1 : Maîtrise de la langue française / Objectif 1 : Améliorer la syntaxe et enrichir le lexique
=> pour les élèves allophones, mise en place d'outils communs entre les classes et avec l'enseignant spécialisé.

Axe 2 : Améliorer la continuité des apprentissages dans l'école / Objectif 2 : Poursuivre et améliorer les programmations de cycles.

=> Développer l'esprit critique face à l'art tout au long du parcours primaire.

=> Développer une pratique sportive et artistique donnée de façon récurrente et plus perfectionnée tout au long du parcours primaire.

C'est sur ces points que s'inscrivent les actions avec les intervenants sportifs (basket, tennis) et artistiques (musique).

Axe 3 : Mieux appréhender les dispositifs d'aide et de soutien / Objectif 1 : Repenser l'aide personnalisée.

=> Expérimentation de différents dispositifs d'Activités Pédagogiques Complémentaires.

b) Validation :

Le projet d'école a été validé par l'IEN de la circonscription.

Qu'en est-il du conseil d'école ?

Pour : 20

Contre : 0

Ne se prononce pas : 0

III. Affaires sous la responsabilité de la Ville :

1 Périscolaire :

a) Restauration, étude, garderie :

Depuis quelques jours, une réorganisation du midi en maternelle a été nécessaire. Ainsi quelques MS, à tour de rôle, vont en temps calme dans le dortoir avec les TPS-PS. En effet, les effectifs d'enfants en MS-GS et mangeant à la cantine étaient tels qu'ils dépassaient le quota légal d'encadrement par les personnels (1/18 pour les petits et 1/22 pour les grands).

Y a-t-il d'autres remarques ou questions ?

RAS

2 Moyens alloués à l'école :

a) Réalisés depuis le dernier conseil d'école :

- ajout de la sonnerie en élémentaire (trop faible).

b) Prévus prochainement :

- réfection de la toiture en élémentaire et des réseaux électriques

- refaire les peintures au sol en maternelle et en élémentaire / y ajouter un parcours de course longue

- réparation et entretien (mousse) des jeux dans les cours de récréation (urgent vis les risques)

- changer le photocopieur (et augmenter le quota de photocopies? Mme D'Aprigny doit revoir cela avec le Service Education car les coûts ne doivent pas être supportés par la coopérative et donc les parents)

- évolutions importantes dans l'équipement numérique de l'école (les enseignants seront-ils consultés sur le type de matériel prévu? Un groupe de pilotage suite au test à l'école des Palliers ayant été mis en place et ayant conclu que c'est préférable, la solution « apple » sera gardée.). La malette comprendra donc 25 ipad, un rétroprojecteur et un mac.

- sécurisation de la voirie à proximité de l'école (des interventions de la Police Municipale ont déjà eu lieu / un aménagement de la voirie est à l'étude et est validé par M le Maire / Mme D'Aprigny doit contacter Mme la Principale du Collège pour échanger sur tout cela)

c) *Espérés pour l'avenir :*

- rénovation des toilettes en élémentaire
- chauffage plus performant pour certaines pièces
- retrait des moquettes murales et remplacement par du liège
- réparer les fissures (sous garantie décennale pour la plupart)
- sonnerie intérieure à l'élémentaire
- poubelle dans la cour maternelle
- maintenance et renouvellement du parc à vélos en maternelle
- pancartes pour dire que les cours de récréations ne sont pas autorisées hors temps scolaire
- budget ou plantes pour des projets d'embellissement des patios par les élèves (l'école doit contacter le service des espaces verts -M Lerosier- pour que le projet de Jules Ferry soit refait)
- changement des fenêtres vétustes

IV. Année scolaire 2014-2015 :

1 Prévisions d'effectifs :

a) *Constat actuel :*

190 élèves sont présents actuellement. 4 doivent arriver dans la semaine dans les classes de PS, CP, CM1 et CM2. A noter, cela fera à ce moment-là 12 élèves allophones présents sur l'école. Sachant que 5 sont déjà repartis, nous en aurons donc accueilli 17. Ce nombre offre une richesse culturelle à tous les élèves de l'établissement et permet aussi l'intervention du maître référent, M Pilorge. Nous espérons que sa présence perdurera dans l'avenir et qu'elle sera amplifiée pour permettre un meilleur accueil encore.

Cycle	Niveau	Classes	Effectifs
MATERNELLE	TOUTE PETITE SECTION	TPS-PS M GUERIN Lionel TOTAL DU NIVEAU	6 6
MATERNELLE	PETITE SECTION	TPS-PS M GUERIN Lionel TOTAL DU NIVEAU	16 16
MATERNELLE	MOYENNE SECTION	MS-GS Mlle QUESNEL Fanny M DOUAT Jean-Philippe MS-GS Mme LESERF Guillemette TOTAL DU NIVEAU	9 17 26
MATERNELLE	GRANDE SECTION	MS-GS Mlle QUESNEL Fanny M DOUAT Jean-Philippe MS-GS Mme LESERF Guillemette TOTAL DU NIVEAU	17 10 27
CYCLE II	COURS PREPARATOIRE	CP Mme FILLATRE Ginette TOTAL DU NIVEAU	19 19
CYCLE II	COURS ELEMENTAIRE 1ERE ANNEE	CE1 Mlle LAUNAY Gaël TOTAL DU NIVEAU	26 26
CYCLE III	COURS ELEMENTAIRE 2EME ANNEE	CE2 Mme ACHEEN Martine TOTAL DU NIVEAU	21 21
CYCLE III	COURS MOYEN 1ERE ANNEE	CM1 Mme DUDOUIT Bénédicte Mme BEUZIT-LOZACH Marie TOTAL DU NIVEAU	26 26
CYCLE III	COURS MOYEN 2EME ANNEE	CM2 Mme LIEGARD Delphine TOTAL DU NIVEAU	23 23
TOTAL DES EFFECTIFS CONSTATÉS			190

b) *Prévisions :*

Les effectifs ont beaucoup évolué depuis le début d'année avec de nombreux départs mais aussi de plus nombreuses arrivées. Ceci nous amène à revoir à la hausse les prévisions effectuées pour la rentrée prochaine. Bien sûr, tout ceci n'est pas définitif mais il devrait y avoir 191 élèves. La limite indicative de fermeture de classe étant à 179, nous pouvons être plus optimistes dans l'attente du CTSD de début Avril (reporté pour causes d'élections) qui étudiera les ouvertures/fermetures de classes.

2 Rythmes scolaires pour la Rentrée 2014-2015 :

a) *Présentation du projet :*

cf. document joint. Une présentation powerpoint de Mme D'Aprigny a été projetée pour expliciter la chronologie de réflexion et les motifs des choix réalisés.

Suite à un courrier commun des professeurs des écoles de la Ville en Décembre, une réunion a eu lieu début janvier. L'étude d'une proposition alternative de TAP en fin d'après-midi a alors été décidée.

Les taux d'encadrement, la difficulté à trouver des intervenants, la volonté de favoriser la réussite, de bonnes conditions scolaires, une ouverture culturelle importante, de respecter les rythmes et le repos des enfants ont motivé le choix d'organisation présenté en pièce jointe (TAP sur le temps du midi).

b) Échanges :

En maternelle, le personnel qui sera formé en conséquence restera avec les élèves dans le cadre d'un open space. Y seront proposées des activités ludiques avec une fonction éducative et de la relaxation.

En élémentaire, la simulation a été réalisée sur 90 % des enfants participant aux TAP. A titre d'information, cela représente 44 ateliers par jour sur la Ville.

Une organisation des TAP sur la fin d'après-midi nécessiterait donc beaucoup d'intervenants avec le risque de proposer des activités de moins bonne qualité et de ne pas trouver assez de personnels.

Le budget à la semaine comparativement seraient de 4188€ (midi) ou de 5711€ (fin de journée).

Selon Mme D'Aprigny, une organisation le midi permettrait : de ne pas changer les habitudes des familles qui travaillent ; de valoriser le personnel du service éducation ; de prendre en compte les rythmes ; de maintenir les séances de théâtre ou de cinéma ; de maintenir les APC le midi ; de laisser les locaux plus disponibles.

Les inscriptions aux ateliers seront possibles pour les enfants mangeant à la cantine ou non. Elles se dérouleront à chaque nouvelle période.

Il y aura 16 ateliers dans l'année. Chaque atelier durera 8 séances (sur 2 semaines) et ne sera pas obligatoire.

Mme d'Aprigny précise que la garderie de 16h à 16h30 serait gratuite.

Les enseignants expliquent que leur objectif depuis le début est de privilégier les apprentissages, qu'une organisation des TAP sur le temps du midi ne leur paraît pas répondre à cela. En effet, les activités en groupe avec le bruit et les contraintes de la collectivité inhérentes risquent de fatiguer les élèves et de les rendre moins disponibles pour le travail scolaire de l'après-midi. Ils préféreraient donc des TAP en fin d'après-midi quitte à ce que le périscolaire soit de moins bonne qualité. Ils se disent prêts à des concessions sur la disponibilité des salles de classe.

Mme Gueudelot questionne Mme D'Aprigny sur la raison d'un financement des écoles privées de la Ville par la commune décidé en conseil municipal du 18/12/2013, budget qu'elle préférerait voir attribuer aux écoles publiques pour une organisation des TAP plus consensuelle. Cela répondrait à un cadrage national mais celui-ci ne fait pas accord (lois Carle ou Charasse?) et Mme D'Aprigny doit demander aux services juridiques de fournir les textes.

c) Vote :

Êtes-vous favorable à l'application à la Rentrée 2014 de la nouvelle proposition de la Mairie ?
(vote réalisé à bulletins secrets)

Pour : 3

Contre : 17

Ne Se Prononce Pas : 0

A noter, une présentation à l'ensemble des parents d'élèves de l'école est prévue par Mme D'Aprigny, adjointe au Maire, à l'issue du Conseil d'école.

V. Questions diverses :

RAS

Fin à 20h35

La secrétaire de séance
Mme BEUZIT-LOZACH

Le Directeur
M. DOUAT